

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

des Classes 9 et 4 Pont d'Ain

du 13 MARS 2015

Personnes présentes : Thierry BULIFFON, Alain CORDOVADO, Jean CRUIZIAT, Séverine DANIZET, Jean DELL AQUILLA, Julien DELL AQUILLA, Sylvie DEVIMEUX, Alain DUZ, Isabelle GOY, Simone IBANES, Alain JOLIVET, Carole LUCCHINI, Stéphane et Linda MAILLIER, Josiane MOUVAND, Jean-Pierre ROLLET, Cécile ROMANT, Patrick ROUSSET, Valérie TROCCON.

Nombres de personnes présentes : 19

Personne excusée : Martine BREVET

La séance a débuté à 19h30.

- COTISATION :

Pour devenir membre une cotisation annuelle est proposée. Le cumul des cotisations permettra de payer le repas du banquet du membre.

Une cotisation d'un montant de 12 euros est votée à l'unanimité. Le règlement peut se faire par chèque ou en espèces.

Toute personne née en 4 ou en 9 peut devenir adhérent, toute personne née en 4 et 9 ayant réglé sa cotisation devient membre.

L'adhésion peut aussi se faire via le site internet de l'association :
<http://classespontdain.jimdo.com>

- QUELLE ORIENTATION POUR L'ASSOCIATION ?

Développer le lien social intergénérationnel dans la commune est l'objectif de l'association classes en 4 et 9 de Pont D'Ain.

BANQUET :

Dans ce but, un banquet est organisé tous les 5 ans. Il est financé par les bénéfices du banquet précédent, par les cotisations des membres, par le prix payé par les adhérents non membres et par les bénéfices de manifestations organisées par les classards.

VENTE D'HUITRES :

La vente d'huîtres 2014 a été un succès. Il est décidé de reconduire la vente d'huîtres en 2015 le 19 décembre 2015.

MANIFESTATION POUR LES ENFANTS CLASSARDS :

Nous constatons que les jeunes sont de moins en moins nombreux à venir aux classes. L'objectif est donc de les sensibiliser à l'intérêt de ces manifestations.

Diverses propositions sont à réfléchir pour réunir en 2016 les 5, 10 et 15 ans : Carnaval, fête d'Halloween, « banquet classard » des plus petits sont évoqués.

Sur le principe les membres sont d'accord. La proposition de la création d'une commission n'est pas validée par l'assemblée. La volonté de tous participer à l'élaboration et aux décisions concernant cette nouvelle manifestation est clairement affirmée.

Il est convenu que **pour la réunion de septembre, chacun cherchera des idées concrètes pour intégrer activement les 5, 10 et 15 ans.** Elles seront exposées et discutées à ce moment-là.

REPAS / SORTIE ANNUELS :

Pour développer ce lien social, une réunion une fois par an avec les conjoints est validée par l'assemblée: **un repas champêtre aura lieu le samedi 29 août 2015 à la salle des boules du Blanchon à midi.**

Pour 2016, une sortie pourrait remplacer ce repas champêtre. Un autre budget sera mis en place avec une autre **cotisation mensuelle « sortie » de 10€ par mois.** Chaque membre est libre de verser cette cotisation ou non. Si le membre qui a versé sa cotisation ne participe pas à la sortie, il est décidé qu'il aura la possibilité d'être remboursé ou de laisser cette somme à l'association pour financer la sortie suivante de ce membre.

Pour une meilleure organisation, 2 commissions sont créées :

Commission organisation de manifestations : Alain DUZ, Jean DELL AQUILLA et Simone IBANES

Commission organisation des repas : Jean DELL AQUILLA, Simone IBANES et Josiane MOUVANT.

Leur rôle sera de réserver et aller chercher le nécessaire (chapiteaux, matériel, pain, plats commandés...).

COMMUNIQUER :

Des mots seront publiés dans la feuille bleue Pontd'Ainform pour faire connaître l'association et le site. Sylvie rédigera le 1^{er} pour la feuille de mai (2 mois de délai sont nécessaires pour la publication).

Suite aux réunions et manifestations, des articles sont publiés dans le journal.

Un site internet a été créé par Stéphane. Il est géré par Stéphane, Séverine, Cécile et Sylvie.

Vous pouvez y trouver toutes les informations concernant l'association (compte-rendus, dates de réunion, photos, articles de presse...), on peut adhérer à l'association via le site, la commande des huîtres s'est faite aussi via le site. Il y a même d'autres infos proposées (météo, musique...)

Il pourrait être intéressant de développer ce site, de le faire connaître au maximum.

Une demande pourrait être faite à la mairie pour qu'un lien vers le site des classes en 4 et 9 soit ajouté sur le site de la mairie. L'UCA est actuellement en train de travailler sur un site. Il faudrait également se rapprocher d'eux.

Alain C et Stéphane se chargent de trouver des sponsors qui contre leur apparition sur le site pourraient faire des dons à l'association.

- VOTE DU NOUVEAU BUREAU :

L'ancien bureau, constitué d'Alain CORDOVADO (président), Stéphane MAILLIER (trésorier) et Catherine GAUBEY (secrétaire) souhaitent élargir, si possible, le bureau à 6 membres.

Sont nommés à l'unanimité (19 voix pour, 0 voix contre) pour le nouveau bureau :

Président : Alain CORDOVADO

Vice-président : Thierry BULIFFON

Trésorier : Stéphane MAILLIER

Trésorier adjoint : Séverine DANIZET

Secrétaire : Sylvie DEVIMEUX

Secrétaire adjointe : Cécile ROMANT

Présidente d'honneur : Josiane MOUVAND

Président d'honneur : Jean-Paul MERLE

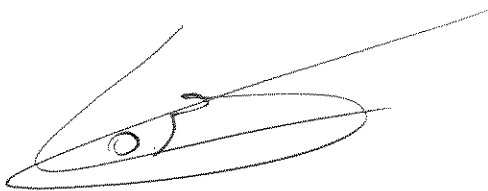
- PRESENTATION DES COMPTES ET APPROBATION DES COMPTES:

Un vérificateur aux comptes doit être désigné pour valider l'exercice 2014.

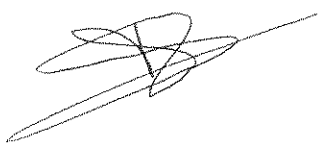
PROCHAINE REUNION VENDREDI 12 JUIIN 2015 à 19H30

La séance est levée à 21h30.

Signature du président :

A handwritten signature consisting of a large, sweeping oval shape with a smaller loop inside, and a long horizontal line extending to the right.

signature de la secrétaire :

A handwritten signature consisting of several overlapping loops and a long horizontal line extending to the right.